

Préserver notre ressource d'eau - Nouvelle tarification



Économiser l'eau, un impératif pour faire face au réchauffement climatique

Pour éviter de pénaliser les ménages, c'est la tarification équitable, incitative et innovante des services publics d'eau et d'assainissement qui a été choisie.

Cette solution combine les impératifs écologiques - une gestion plus durable de la ressource via une meilleure maîtrise de la demande - et les impératifs sociaux : accompagner les ménages les plus modestes en allégeant le coût des consommations essentielles.

Cette nouvelle tarification s'appliquera à partir du 1er juin 2024.

Sans effort particulier pour réduire sa consommation, **un usager qui consomme le même volume d'eau tous les mois paiera la même facture d'eau**, tandis qu'un usager consommant plus en été qu'en hiver, verra sa facture augmenter et sera donc incité à réduire sa consommation.

Comment fonctionne la nouvelle tarification ?

Ce nouveau **tarif estival récompense les efforts d'économie d'eau**. Il cible les consommations particulières qui se font en période estivale (arrosage de jardins, remplissage de piscines,..) et aura peu d'impact pour les consommations de base des ménages, qui varient peu dans l'année : avec une consommation régulière toute l'année, l'usager conservera une facture annuelle équivalente.

- * **hausse de 42 % du tarif estival du 1er juin au 31 octobre, cinq mois où l'eau est plus rare (c'est la période d'étiage)**
- * **baisse de 30 % du tarif hivernal les sept autres mois de l'année**

Aide aux ménages

Toulouse Métropole renforce l'accompagnement des ménages pour les aider à diminuer leur facture :

- * augmentation du montant du dispositif du **Fonds de Solidarité Logement** (FSL), porté à 190 000 € pour aider + de familles à payer leurs factures d'eau et d'assainissement
- * sensibilisation et communication sur les éco gestes
- * distribution de kit hydro économes dès juin 2024 (90 000 en 3 ans) qui permettent de réaliser jusqu'à 30% d'économie d'eau
- * étude d'une aide à l'acquisition des récupérateurs d'eau

En plus de fournir une eau potable de qualité, Eau de Toulouse Métropole traque les fuites et réemploie l'eau utilisée.

Le **centre de gestion de l'eau potable** (COMET) permet, grâce à des capteurs posés sur les 3300 km du réseau pluvial, de détecter la moindre fuite. Résultat : 1,3 million m³ d'eau économisés en 2022 !

Le **projet Val'Réu** mené avec l'agence de l'eau Adour-Garonne, au cœur de l'usine de traitement de Ginestous réutilise les eaux usées comme alternative à l'eau potable pour nettoyer les rues et arroser les espaces verts.

Lors de réaménagement de rues, **des tranchées de Stockholm** (rue de Metz, Grand-rue Saint-Michel) facilitent la récupération des eaux pluviales pour arroser les espaces verts.